



Mâcon, le 5 mars 2020
à 19h00

Information

Pierre Pribile, directeur de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, André Accary, Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire portent une attention particulière à la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) face au Coronavirus.

Compte tenu de la situation de fragilité de leurs pensionnaires, des recommandations ont été transmises aux établissements médico-sociaux de Saône-et-Loire.

La priorité est d'éviter toute transmission du virus à ces personnes plus vulnérables. Des mesures de traçabilité des contacts ainsi que les gestes barrières doivent être mis en place au sein des établissements. Ces recommandations ont été rappelées aux directeurs des établissements.

Il appartient à chaque directeur d'établissement de tenir informé l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, les services du Conseil Départemental et la préfecture de Saône-et-Loire de toute mesure supplémentaire qui serait mise en œuvre notamment en matière de restriction d'accès aux visiteurs des établissements.

Gestes barrières

Il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées pour préserver sa santé et celle de son entourage. Pour cela, des gestes simples sont à adopter :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.

Ces gestes permettent en outre de limiter la propagation de tout autre forme de virus, notamment de la grippe en période hivernale.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade

Dispositif d'information

Les informations relatives aux cas confirmés et à la situation des personnes affectées par le Coronavirus-Covid 19, relèvent de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté pour la Saône-et-Loire.

Pour toutes informations et recommandations concernant le coronavirus- Covid 19 :

– www.gouvernement.fr/info-coronavirus

– pour toutes questions non médicales, plateforme téléphonique nationale gratuite, 24 h sur 24, 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.


– suivre les informations diffusées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>, Twitter et Facebook @arsbfc et par la Préfecture de Saône-et-Loire : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/>, Twitter et Facebook @Prefet71

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Contacts :

Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

03 85 21 81 59 / 03 85 21 80 64

pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71